



Points forts : Aller-retour constant entre la théorie et la pratique favorisant l'assimilation des connaissances

Objectifs

- Connaître les principales obligations de l'entreprise en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels.
- Mettre en œuvre des outils et méthodologies dans le cadre d'une démarche de prévention des risques.

Programme

- **Répertorier les principales obligations de l'entreprise**
 - Les principes généraux de la prévention
 - Les formations sécurité obligatoires
 - L'élaboration des documents obligatoires
 - Les vérifications périodiques
 - La rédaction d'un plan de prévention et d'un ordre de travail
 - La signalisation, l'incendie, l'évacuation...
 - **Connaître ses responsabilités**
 - La définition du statut des personnes morales et physiques
 - Les acteurs internes et externes de la prévention
 - **Diagnostiquer la sécurité**
 - Analyser et évaluer les risques
 - Repérer les facteurs potentiels d'accidents
 - Identifier les actions et pistes de prévention
 - Le document unique
 - Les fiches d'exposition professionnelle (lien avec la pénibilité)
 - **Suivre et gérer la sécurité dans l'entreprise**
 - Accidents, Incidents, presque accidents : Comment les analyser et les expliquer ? Comment les mesurer ?
 - Comment formaliser et maîtriser les règles et dispositif de sécurité ? (Instructions, dispositifs de prévention, équipements)
 - La politique et l'engagement de la direction
 - **Exercices pratiques et études de cas.**
- Programme conforme à l'article R.4644-1 du code du travail.*

Démarche pédagogique

Chaque point abordé est illustré d'exemples tirés de l'expérience sur le terrain du formateur, des exercices d'application, des questionnements et des échanges avec les participants.

Formateur-consultant expert dans le domaine de la Santé et Sécurité au Travail, sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative dans l'accompagnement des entreprises de tout secteur d'activité et en matière de pédagogie.

Public

Référent sécurité, responsable, animateur et coordinateur sécurité. Toute personne ayant un rôle actif d'amélioration en matière de sécurité dans l'entreprise. Groupe de 12 personnes maximum.

Prérequis

Expérience professionnelle et connaissance de l'entreprise.

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quiz.
Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

1 858 personnes formées en Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement, RSE en 2024

95% Taux de satisfaction à chaud 2024

Dates de session

Mises à jour le 10/09/2025

Nous consulter



Contact et Inscription

Sandrine HERLEN 02.35.59.44.12 - sandrine.herlen@ceppic.fr



Toutes nos formations sont réalisables sur mesure en intra-entreprise

CEPPIC 194, rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE - www.ceppic.fr